



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la Salle du conseil le 31 mai 2017, 18 h 30

Sont présents : Hans Gruenwald Jr., maire
M. Yannick Sauvé, conseiller
M. Archie Martin, conseiller
Mme Edith de Haerne, conseillère
M. André Boucher, conseiller
M. Danny Lalonde, conseiller
M. Mario Gauthier, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Hans Gruenwald Jr.

L'avis de convocation a été signifié à MM. Hans Gruenwald Jr., Yannick Sauvé, Archie Martin, André Boucher, Danny Lalonde et Mario Gauthier ainsi qu'à Mme Edith de Haerne en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Inondations printanières 2017 – Contrat de service d'inspection de bâtiments
2. Période de questions
3. Levée de la séance

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 40 par le maire, Hans Gruenwald Jr. Chantal Lemieux, greffière adjointe, fait fonction de secrétaire.

2017-05-207

Dossier des inondations printanières 2017 - Octroi du contrat pour un service d'inspection de bâtiments – appel d'offres numéro 2017-SU-01 – Bâti-Consult

Attendu que 2 compagnies ont été invitées à soumissionner ;

Attendu qu'une seule soumission a été reçue dans les délais prescrits ;

Attendu que cette soumission a obtenu un pointage de 70 % ou plus et a été reconnue conforme aux documents d'appels d'offres ;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu d'octroyer, dans le dossier des inondations printanières 2017, le contrat pour un service d'inspection de bâtiments – appel d'offres 2017-SU-01, à la seule firme conforme et ayant, par le fait même, obtenu le meilleur rang à la suite d'une évaluation de la soumission par système de pondération, soit à la firme Bâti-Consult, au coût unitaire de 188 \$, et ce, avant toutes taxes applicables. Le tout payable par le surplus non affecté. Cette somme sera en partie remboursable par le *Programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues entre le 5 avril et le 16 mai 2017 dans des municipalités du Québec* du ministère de la Sécurité publique.

Le prix par propriété est basé sur un nombre approximatif de 375 sites à visiter et la Ville de Rigaud se réserve le droit de réviser à la hausse ou à la baisse cette quantité.

Adoptée à l'unanimité

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
municipal, tenue à la Salle du conseil le 31 mai 2017, 18 h 30**

Période de questions allouée aux personnes présentes

Le maire, Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

2017-05-208

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par M. Yannick Sauvé et résolu que la présente séance soit levée à 18 h 42.

Adoptée à l'unanimité

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Chantal Lemieux
Greffière adjointe